

Rapport

OCTOBRE 2023

INTRODUCTION	2
01	
LES MOUVEMENTS SOCIAUX	3
02	
LA MIGRATION NON REGLEMENTAIRE	8
03	
LA VIOLENCE	14
04	
SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE	18

INTRODUCTION

La guerre israélienne dans la bande de Gaza a eu des effets sur la scène sociale en Tunisie tout au long du mois d'octobre. La sympathie populaire pour cette juste cause a influencé l'ampleur et les formes des protestations sociales. Ainsi, le mois d'octobre a été marqué par une diminution notable du nombre de manifestations observées avec un taux de 19% par rapport au mois précédent.

La courbe des mouvements de protestation depuis le début du deuxième semestre de cette année montre une sorte de stabilité, avec une légère diminution par rapport au mois de juillet : 234 mouvements de protestation au cours du mois de juillet, 223 mouvements de protestation au cours des mois d'août et de septembre, et 180 mouvements de protestation au cours du mois d'octobre

Ce genre de stabilité relative de la courbe de mobilité sociale peut s'expliquer par différents facteurs, dont les plus importants sont climatiques, sociaux, économiques, mais aussi politiques, représentés par l'état général d'anticipation dans la rue quant aux solutions que l'autorité proposera pour atténuer la crise économique et sociale qui commence à peser lourd sur le portefeuille du citoyen, son pouvoir d'achat, ainsi que sur les services publics fournis aux citoyens et les services de base tels que l'eau potable, l'alimentation et les soins médicaux.

Cet état d'anticipation était également lié à l'attente de la rentrée parlementaire, ou ce que l'on appelle la rentrée politique, mais cette rentrée s'est accompagnée de la guerre à Gaza qui a occupé l'opinion publique.

On peut dire que le mouvement de protestation le plus important enregistré, que ce soit à travers les rassemblements de protestation ou à travers les réseaux sociaux porte la demande au Parlement de voter en faveur de la loi criminalisant la normalisation : une demande qui s'inscrit dans le contexte de ce qui a occupé l'opinion publique tout au long du mois d'octobre.

Cependant, cette préoccupation ne signifie

pas abandonner d'autres revendications majeures soulevées par les manifestants dans diverses régions tout au long du mois d'octobre, au premier rang desquelles le droit du travail, la régularisation des situations professionnelles et l'obtention d'allocations financières, qui représentaient 31 % du total des protestations observées en mois d'octobre.

Ainsi que le système éducatif et les crises qui ont accompagné la rentrée scolaire, comme le transport scolaire, la protection des élèves et la fourniture de conditions d'enseignement appropriées en termes de réalisation de travaux d'aménagement dans certains établissements d'enseignement, ainsi que l'affectation d'enseignants pour certaines matières et garantir l'égalité d'apprentissage parmi les élèves. Le pourcentage de ces manifestations a atteint 10% des protestations d'octobre.

Ainsi, la carte des protestations observées pour le mois d'octobre était fidèle aux revendications fixes qui sont habituellement soulevées au cours du mois d'octobre en relation avec la situation du système éducatif. Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut, la guerre à Gaza a eu des effets directs sur la scène protestataire.

MOUVEMENTS SOCIAUX

180 Protestations

Il y'a des crises qui sont souvent associées au mois d'octobre et qui entraînent des tensions sociales et des protestations qui prennent différentes formes d'expression de colère et de protestation.

Bien que ces expressions n'apparaissent pas dans la carte des manifestations suivies au cours du mois d'octobre, vu que l'échantillon sur lequel nous travaillons et qui est constitué de la presse écrite, audio et visuelle, était occupé à couvrir les événements de la guerre à Gaza, ils sont néanmoins répertoriés et confirmés par des déclarations de responsables concernés.

Par exemple ; la rentrée agricole est confrontée aux mêmes problèmes qu'en octobre dernier, car avec un automne sec qui a menacé la saison agricole, un état de congestion est apparu parmi les pro-

ducteurs et les agriculteurs de diverses zones agricoles, cherchant à fournir l'eau d'irrigation nécessaire à la germination des grains de céréales, et à répondre à d'autres besoins de production. Cela ouvre la porte aux protestations avec le début de la saison agricole le mois prochain

Les pêcheurs ont également connu un état de tension dans différentes zones pour des raisons liées à leur statut professionnel et aux conditions de pêche maritime, selon les communiqués.

Quant aux manifestations apparues sur la carte suivie tout au long du mois d'octobre, elles concernaient le statut social et professionnel des travailleurs, y compris les revendications pour obtenir des salaires et des allocations financières. Le nombre de manifestations organisées par

les travailleurs représentait environ un tiers des manifestations observées

Pour le deuxième mois consécutif, les travailleurs restent un acteur majeur des protestations sociales, avec 124 mouvements de protestation au cours du mois d'août et 51 mouvements de protestation au cours du mois d'octobre.

Gafsa arrive en tête des zones de protestation avec 36 mouvements. A noter que Gafsa est une zone traditionnelle de contestation qui a commencé à devenir la zone la plus en colère depuis juin dernier.

La carte de protestation du mois d'octobre

montre une transformation au niveau des zones traditionnelles de protestation : Kairouan, par exemple, était en dehors de cette classification pendant les mois de juin et juillet et y est revenue au cours du mois d'octobre, avec des taux atteignant 8,88% .

Au fur et à mesure de l'évolution du rythme de protestation et de revendications, d'autres zones traditionnelles ont émergé, comme Tataouine, Sfax et Grand Tunis, et d'autres nouvelles zones qui n'étaient pas connues comme zones de contestation traditionnelle, comme Nabeul et Manouba.

1.1 Formes & Revendications des Protestations

Les revendications économiques et sociales ont représenté 48% du total des demandes des protestations en octobre qui ont pris la forme de sit-in (27%) et de veillées (26,6 %). Au cours du mois d'octobre, la grève de la faim qui a disparu des formes de protestation pendant de nombreux mois est réapparue comme la troisième forme de protestation observée. Il s'agit d'une forme extrême de protestation à laquelle recourt le manifestant lorsqu'il perd confiance dans les autres formes de protestation, comme les veillées, les plaintes, les sit-in, etc.

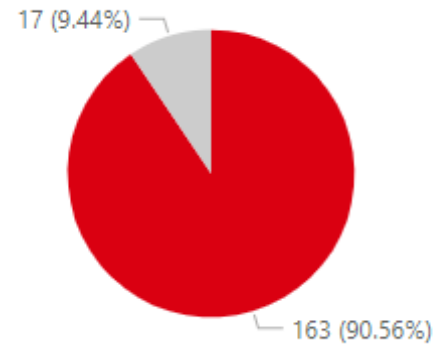
Mode	Total
Sit-In	49
Rassemblement / protestation	48
Grève de la faim	20
Grève	17
Appel médiatique	13
Interdiction d'accès aux cours	10
Marche pacifique	9
Déclaration	5
Appel de détresse	4
Blocage de routes	2
Brulure de pneus	1
Détention d'une personne/un moyen de transport	1
Rassemblement de protestation	1
Total	180

Cette forme de protestation représente une aventure individuelle ou collective dans le but d'attirer l'attention de la partie concernée, d'imposer des revendications ou d'ouvrir un espace de négociation.

Cette forme de protestation est adoptée lorsque le porteur de revendications ressent un blocage d'horizons par rapport à la concrétisation de ses objectifs. Il s'agit généralement d'une forme de protestation considérée comme dangereuse car elle comporte un risque de mort.

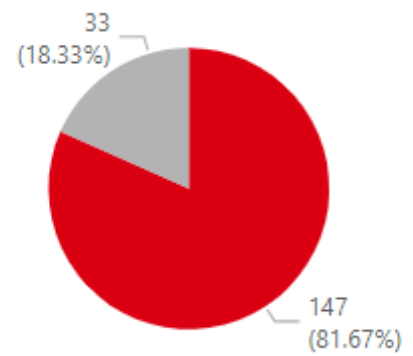
La réémergence en force de cette forme de protestation au cours du mois d'octobre s'explique par l'absence d'interaction de la part du parti adverse et l'absence d'horizon en termes d'emploi, régularisation des statuts professionnels et la fourniture des services de base.

Les protestations d'octobre comprenaient également des revendications liées à l'éducation, en relation avec la détérioration continue du système d'enseignement dans le secteur public : un effondrement lié principalement à la crise budgétaire et également à une crise stratégique au niveau de la réforme du système éducatif. La revendication du droit à l'eau potable représente une demande constante et renouvelée chaque mois dans diverses régions.



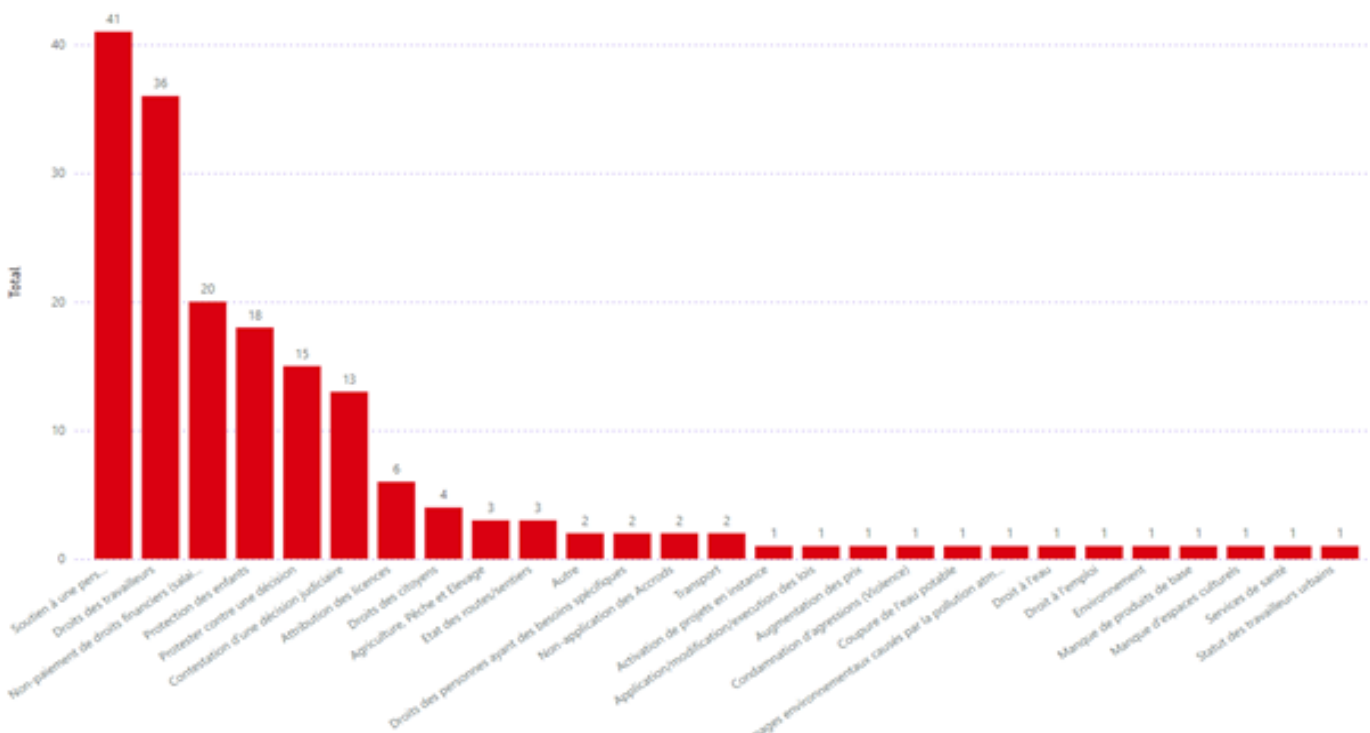
Planifié

- Organisé
- non organisé



Type

- Collectif
- Individuel



1.2 Acteurs & Espaces

51 mouvements de protestation au cours du mois d'octobre étaient des mouvements ouvriers, environ 60 % de ces mouvements ont été enregistrés dans l'entreprise des phosphates de Gafsa. Des mouvements de travailleurs ont également été observés en nombre variable à Tataouine (10), Kébili (6), Zaghouan et Nabeul. La Société des Phosphates de Gafsa, le siège du gouvernorat, les lieux de travail et les médias ont été les théâtres majeurs de ces mouvements ouvriers.

Les grèves, les sit-in (46 sit-in) et les veillées de protestation, sont les formes de protestation les plus marquantes observées dans les mouvements ouvriers, pour défendre les droits des travailleurs, dénoncer le non-paiement des salaires et réclamer le paiement d'indemnités financières. Les activistes sont arrivés en deuxième position en tant qu'acteurs des manifestations d'octobre, à Tunis (16 mouvements), Kairouan, Mahdia, Médenine, Béja, Sousse, Sidi Bouzid, Gabès et Gafsa. Ces mouvements ont été enregistrés dans les espaces publics tels que la rue principale de la capitale, la rue Habib Bourguiba devant le Théâtre municipal, ainsi que dans les rues, les sièges administratifs, les lieux publics, devant la Chambre des représentants, etc.

La plupart des mouvements eux ont pris la forme de protestations, 20 protestations sur un total de 29 mouvements menés par des activistes, en soutien à une personne ou une institution et pour protester contre une décision ou un contexte environnemental ou pour défendre les droits des personnes handicapées, ainsi que le manque d'espaces culturels et d'autres demandes.

Ils ont été suivis par des parents avec 16 mouvements de protestation pour défendre un cer-

Espace	Total
Locaux de la CPG	31
Médias	23
La prison	20
Routes	17
Siège du gouvernorat	15
Théâtre municipale de Tunis	14
Espaces de travail	13
Institutions éducatives	13
Espaces publics	12
Siège des ministères	9
Siège sociaux administratifs	6
Institutions judiciaires	4
Assemblée représentative du peuple	1
Bâtiment publics	1
Siège des délégations	1
Total	180

tain nombre de revendications liées au système éducatif et aux droits des élèves, à Kairouan (9 mouvements), Zaghouan (2), Sousse (2), Sidi Bouzid (2) et Médenine. (1). Les formes de protestation les plus importantes consistaient à empêcher les élèves à suivre les cours, à organiser des manifestations, à saisir les moyens de transport, à brûler des pneus en caoutchouc, à bloquer les routes et à lancer des appels à travers les médias.

Les établissements d'enseignement ont été le théâtre de ces manifestations, en plus des protestations dans les rues, au siège du gouvernorat et également à travers les médias.

Les chauffeurs de taxi ont également été un acteur important dans ces manifestations à Sfax, à Tunis, Sidi Bouzid, Médenine, Tataouine, Gabès et Gafsa, réclamant la délivrance de permis et la régularisation du statut professionnel, ainsi que contre des décisions liées à la profession. Leurs protestations ont pris la forme de grèves et de manifestations dans les lieux publics, sur les routes et devant les sièges administratifs.

Les citoyens ont un autre acteur important, mais

le pourcentage de leurs protestations au cours du mois d'octobre a diminué par rapport aux mois précédents. Avant octobre, les citoyens représentaient le deuxième acteur le plus important sur la scène des protestations, cherchant à améliorer les conditions de vie et à répondre aux droits des citoyens, y compris l'approvisionnement en eau potable, en électricité, en traitement et en fourniture de matières de base, ainsi que la protection de l'environnement et la réhabilitation des infrastructures, telles que les routes et les sentiers ruraux. Tout au long du mois d'octobre, les protestations des citoyens actifs ont pris la forme de manifestations, d'appels dans les médias, de rassemblements de protestation et de fermetures de routes à Mahdia, Sidi Bouzid, Ariana, Tunis, Jendouba, Zaghouan, Sfax, Gafsa, Médenine et Nabeul.

En conclusion, cette relative baisse du rythme des mouvements de protestation ne peut être un prélude à l'apaisement social, surtout au cours de ce dernier trimestre de l'année, alors que le pouvoir d'achat continue de s'effondrer malgré les chiffres officiels publiés par l'Institut national de la statistique faisant état d'une baisse du taux d'inflation à environ 8,6 % au cours du mois d'octobre alors qu'il avait dépassé les 10 % auparavant.

Le taux d'inflation est lié à la hausse des prix, et la baisse déclarée ne signifie pas nécessairement une baisse de ces prix, ce que le citoyen ne ressent pas en termes de capacité à assurer ses besoins fondamentaux confortablement et sans aucune pression financière, sans avoir recours à l'emprunt et à l'endettement bancaire. En principe, il n'y a aucun signe d'amélioration des indicateurs économiques et sociaux pour la fin de cette année, mais les solutions financières proposées pour assurer le budget de la nouvelle année incluent davantage de pressions fiscales, ce qui signifie plus de pression sur les salariés, moins d'opportunités d'investissement et d'emploi,

une pression sur les employeurs pour limiter les recrutements, une scène sociale engorgée à la recherche de solutions pour le salut individuel.

Deux facteurs sont exposés sur la scène sociale : la détérioration des conditions de vie, la forte baisse du pouvoir d'achat, la détérioration et l'effondrement des services de base tels que le système éducatif et sanitaire et le système de transports publics, les protestations et la colère sociale croissantes en raison de la soif et des fréquentes coupures de courant, ce qui aggrave davantage la crise de l'organisation de la production agricole et expose la population aux dangers de la soif. Ces deux indicateurs indiquent des tensions sociales persistantes dans les semaines à venir.

Acteur	Total
Travailleurs	51
Activistes	29
Parents	16
Chauffeurs de taxis	14
Habitant	12
Prisonniers	12
Famille	8
	6
Commerçants	5
Agriculteurs	4
Enseignants	4
Employés	3
Les avocats	3
Pêcheurs	3
Supporters	2
Chauffeurs de louage	1
Diplômés chômeurs	1
Elèves	1
Employés de services médicaux	1
Etudiants	1
Journalistes	1
Médecin de service public	1
Ouvriers de chantier	1
Total	180

LA MIGRATION

Non Réglementaire

1672 migrants tunisiens arrivés sur les côtes italiennes au cours de mois d'octobre 2023

Au cours du mois d'octobre 2023, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux a observé l'arrivée de 1672 migrants tunisiens irrégulièrement en Italie, soit une baisse de 16,36% par rapport à octobre 2022. Ainsi, le nombre de Tunisiens arrivés irrégulièrement en Italie depuis le début de l'année est passée à 15769, soit une baisse de 5,57% par rapport à la même période de l'année dernière. La nationalité tunisienne arrive en troisième position dans le nombre d'arrivées en Italie, avec 11 %.

Le nombre de mineurs (accompagnés et non accompagnés) arrivant en Italie a atteint 4248 depuis le début de l'année, ce qui représente une augmentation de 32,79 %. Le nombre de femmes immigrées tunisiennes arrivées irrégulièrement en Italie a également enregistré une augmentation de 50% par rapport à l'année précé-

dente, atteignant 1212 femmes immigrées depuis le début de l'année.

Les autorités tunisiennes ont déjoué 353 traversées de frontières maritimes et empêché 3407 migrants d'atteindre les côtes italiennes, portant le nombre de migrants empêchés de traverser depuis le début de l'année à 75923 migrants si l'on se fie aux données non détaillées du ministère tunisien de l'Intérieur.

Les autorités tunisiennes continuent de mettre en œuvre un plan sécuritaire qui consiste à boucler la ville de Sfax dans le but d'éloigner les migrants subsahariens des zones de départ potentielles et s'appuie également sur une mesure punitive à l'encontre de toute personne qui tente de migrer irrégulièrement et qui est interceptée en mer en les expulsant vers la frontière algérienne ou la frontière libyenne.

2.1 Comparaison des mêmes périodes durant 2020-2021-2022-2023

Mois	2020				2021				2022				2023	
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de migrants traversés	Nombre de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de migrants traversés	Nombre de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de migrants traversés	Nombre de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de migrants traversés	Nombre de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de migrants traversés
Janvier	68	22	316	84	17	463	382	124	1155	341	85	2322		
Février	26	25	571	660	17	1273	308	95	1036	770	177	5147		
Mars	60	4	137	334	72	882	224	58	886	774	241	7494		
Avril	37	6	99	307	42	409	315	87	1515	1047	170	4081		
Mai	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658	497	180	4057		
Juin	825	119	1611	977	143	2120	1714	175	2086	770	123	3528		
Juillet	4145	245	2918	4044	211	2993	3461	226	3226	1769	37	848		
Août	2306	191	1621	4035	317	5582	4284	411	5713	3196	127	4427		
Septembre	1951	170	2035	1796	308	3199	2958	270	3882	4814	479	8781		
Octobre	1300	157	1349	1504	263	2739	1999	331	5584	1672	353	3407		
Total FTDES	11212	999	11900	14342	1545	22147	16699	1949	27741	15769	1971	44092		
Total MI*													5962	75923

* Les données ont été fournies dans les déclarations du ministère de l'Intérieur et n'ont pas été détaillées.

2.2 Les arrivants sur les côtes italiennes Octobre 2023

Mois	Nombre d'arrivés	Homme	Femme	Mineurs accompagnés	Mineurs non accompagnés
Janvier	341	295	8	10	28
Février	770	576	51	37	106
Mars	777	492	52	53	180
Avril	1027	734	62	70	181
Mai	497	390	25	27	55
Juin	770	366	52	51	91
Juillet	1769	1160	121	140	342
Août	3196	2190	232	282	492
Septembre	4814	3088	412	382	932
Octobre	1672	1083	122	145	322
Total	15769	10309	1212	1304	2944

2.3 Les arrivants selon les nationalités durant Octobre 2023

Mois	Tunisien (ne)s	Non Tunisien (ne)s
Janvier	19.18%	80.82%
Février	15.58%	84.41%
Mars	5.5%	94.5%
Avril	19.79%	80.2%
Mai	22.18%	77.82%
Juin	16.89%	83.11%
Juillet	20.92%	79.07%
Août	20.51%	79.48%
Septembre	14.89%	85.10%
Octobre	40.56%	59.43%
Total	22.12%	77.87%

2.4 Les opérations de traversées interceptées par région durant Octobre 2023

Mois	Médenine	Gabès	Sfax	Mahdia	Monastir	Sousse	Nabeul	Tunis	Bizerte
Octobre	0.50%	0.28%	41.64%	17%	9%	7%	23%	1.62%	*

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

2.5 Les opérations de traversées interceptées durant Octobre 2023

Mois	Terresre	Maritime
Janvier	11.76%	88.24%
Février	21.46%	78.53%
Mars	13.64%	86.36%
Avril	11.18%	88.83%
Mai	37.73%	62.27%
Juin	11.72%	88.28%
Juillet	40.55%	59.45%
Août	8.66%	91.33%
Septembre	13.98%	86.01%
Octobre	19.54%	80.45%
Total	20.95%	79.04%

2.6 Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2023

Mois	Nombre de victimes et de personnes disparues
Janvier	28
Février	7
Mars	92
Avril	373
Mai	34
Juin	114
Juillet	22
Août	55
Septembre	44
Octobre	3
Données*	523
Total	1293

* Les données ont été fournies dans les déclarations du ministère de l'Intérieur et n'ont pas été détaillées.

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2023	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant
958	1500

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE

DE LA MIGRATION NON-RÈGLEMENTAIRE

L'ensemble des données contenues dans ce rapport représente ce que le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a pu rassembler à partir de diverses sources et par les moyens disponibles. Les données numériques restent incomplètes, non détaillées et sujettes à actualisation et peuvent ne pas refléter pleinement la réalité. Cependant, en l'absence d'informations détaillées et actualisées du côté officiel tunisien (telles que le nombre de laissez-passer, le nombre de passagers, leur répartition selon les tranches d'âge et le sexe, leur provenance, leur statut social et le nombre de personnes disparues...), ces données peuvent contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques migratoires et des transformations significatives

LES OPÉRATIONS D'INTERCEPTION

la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

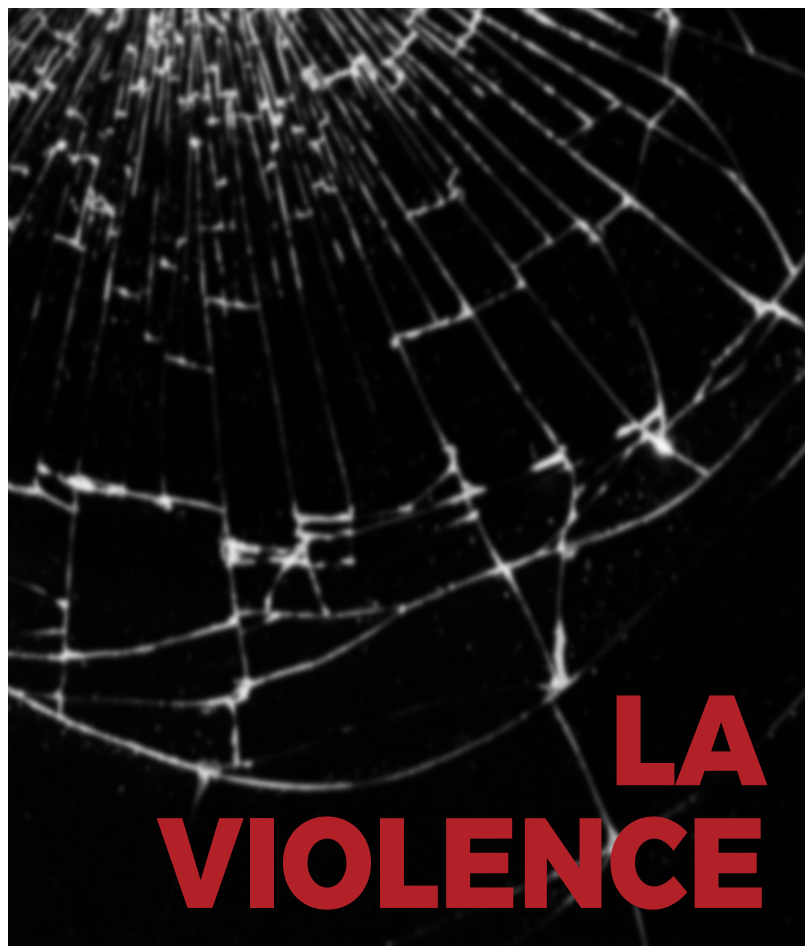
LES ARRIVÉES SUR LES CÔTES EUROPÉENNES

Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.

LES CHIFFRES INVISIBLES

ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.



L'agression et la destruction qui sont diffusé quotidiennement depuis Gaza, et les scènes de mort et de refoulement qui ont touché tous les groupes, y compris les enfants, les femmes et les hommes, ont provoqué un sentiment général de colère, d'injustice, et d'insatisfaction chez une grande partie des tunisien(ne)s après le 7 octobre, début des événements du déluge d'Al-Aqsa.

Le soulèvement populaire a été généralisé et le mois d'octobre a vu apparaître à plusieurs reprises de grandes manifestations dénonçant ce qui se passait dans les territoires palestiniens. Les mouvements étaient remplis de colère et de violence, et plus d'une fois les manifestants ont essayé d'intruder les ambassades soutenant Israël et d'expulser l'ambassadeur.

L'état de colère qui a dominé tout le mois d'octobre a affecté le schéma et l'incidence des violences enregistrées, créant des cas de tension et d'épuisement psychologique qui étaient évidents sur les réseaux sociaux et dans les espaces publics. Cette situation est exacerbée par la crise économique, le

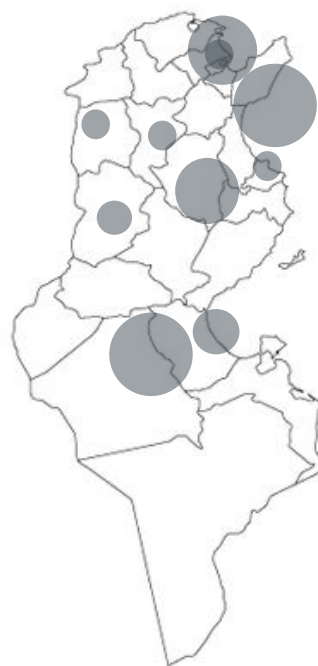
coût de vie élevé et la rareté des produits alimentaires desquels les Tunisien(ne)s souffrent depuis un certain temps déjà.

Les types et les formes de violence observés par l'équipe de l'Observatoire social tunisien étaient variés et comprenaient des braquages, des meurtres, des actes de vandalisme, des vols et des attaques violentes contre des femmes, des enfants et des hommes.

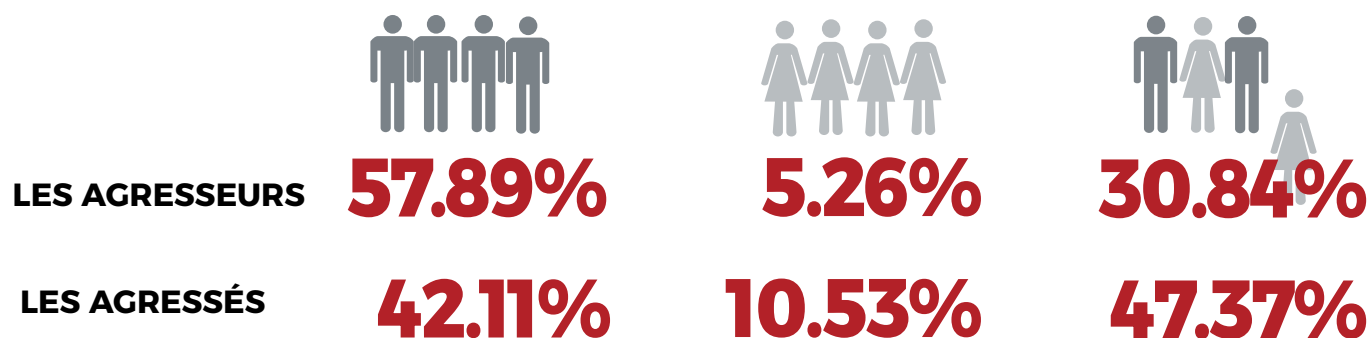
En revanche, le mois d'octobre 2023 a connu une convergence du nombre de cas et tentatives de suicide enregistrés, par rapport au mois de septembre, et a connu une baisse du nombre de cas enregistrés en comparaison au mois d'août.

3-1 Répartition Géographique

Au cours du mois d'octobre, Tunis est restée en tête des incidents violents enregistrés, suivie à égalité par les gouvernorats de Nabeul, Ariana, et Kairouan. Ceux-ci sont suivis par Kasserine, Siliana, Ben Arous et Jendouba.



3-2 Distribution Genrée



Les femmes ont été victimes de 10,53% des incidents violents observés en octobre, alors qu'elles étaient responsables de 5,26% des violences enregistrées. Quant aux hommes, ils ont été victimes de 42,11% des incidents et cas de violence, alors qu'ils étaient responsables de 57,89% des cas.

47,37% des incidents violents se sont produits sous une forme mixte en tant que victimes de violence, contre 36,48% en tant qu'agresseurs dans les incidents de violence mixte. Au cours du mois d'octobre, les violences se répartissaient entre les violences individuelles, qui étaient de 52,63%, et les violences collectives, qui étaient de 47,37%.

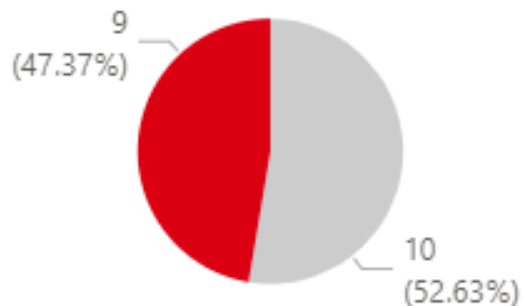
3-3 Forme et Espace

La violence concernait tous les âges et se répartissait entre violences criminelles, violences contre les enfants, violences contre les jeunes, violences scolaires, violences de protestation, à l'égard des citoyens, menaces de mort, meurtres... au cours desquels agressions physiques, usage de couteaux, pollution chimique, des coups de pierres et des violences mutuelles ont été utilisés.

Plus de 62% des incidents violents enregistrés au cours du mois d'octobre étaient liés à la violence sous sa forme criminelle. 27,59% d'entre elles ont pris la forme d'homicides, tandis que les actes de vandalisme ont représenté 13,79% des violences observées, et le même pourcentage a pris la forme de vols. Le pourcentage de braquages a diminué à 10,34 %.

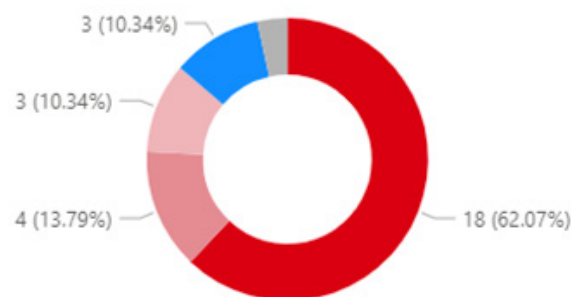
Les autres formes de violence enregistrées se répartissent entre les violences à l'égard des citoyen(ne)s, qui s'élèvent à 10,34%, et les agressions violentes, qui représentent 6,9%, tandis que la violence scolaire est d'environ 3,45%, et le même pourcentage est enregistré comme violence à l'égard des jeunes et des enfants.

La rue a hébergé 34,48% des violences enregistrées au cours du mois d'octobre. L'espace scolaire vient comme deuxième cadre incubateur de violences avec un taux de 24,14%, puis l'espace privé et principalement le foyer arrive en troisième position avec un taux de 17,24% des violences observées. Les moyens de transport ont accueilli 13,79% des violences observées, suivis par les institutions économiques et les espaces touristiques et de divertissement.



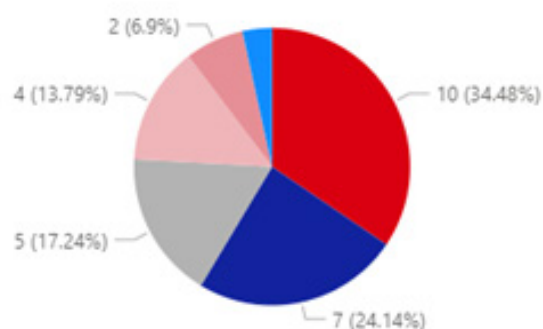
Catégorie

- Collectif
- Individuel



Secteur

- Criminel
- Economique
- Institutionnel
- Protestant
- Violence dans l'espace



Espace

- Rue
- Etablissement scolaires
- Domicile
- Institution économique
- Espace touristique et de loisir
- Transport public

SUICIDE & TENTATIVE DE SUICIDE

9 cas de suicides
et tentatives de suicide



Le mois d'octobre a enregistré 9 cas de suicide et tentative de suicide, soit une augmentation d'un (1) suicide par rapport au mois précédent, septembre, qui avait enregistré 8 cas de suicide et tentatives de suicide.

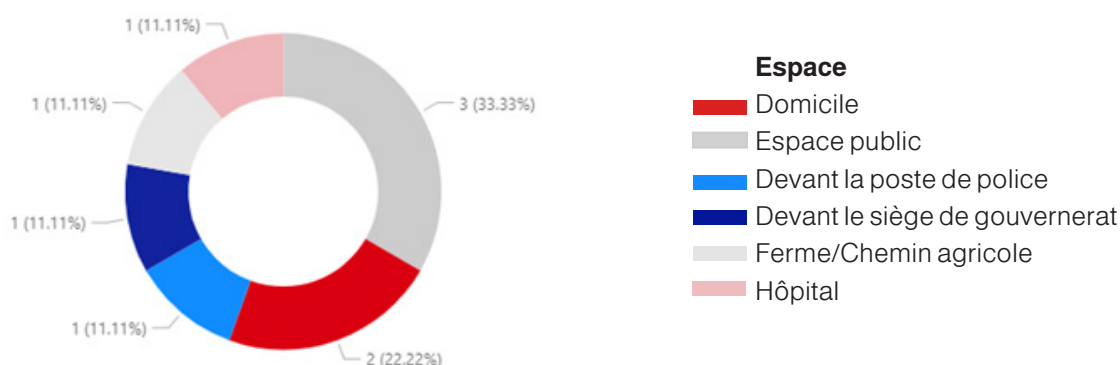
Les gouvernorats de Sfax et Sidi Bouzid ont chacun connu deux cas de suicide, tandis que les gouvernorats de Mahdia, Beja, Kasserine, Tunis et Sousse ont été témoins chacun d'un seul cas.

4-1 Distribution Genrée



100 % de ceux qui se sont suicidés ou ont tenté de se suicider au cours du mois d'octobre 2023 étaient des hommes. 44% d'entre eux ont été secourus, tandis que les autres ont été décédés.

4-2 Lieux des Suicides



3 cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés dans des espaces publics, un cas de suicide a été enregistré dans un hôpital, un autre cas a été enregistré devant un poste de police, un cas a été enregistré devant un siège de gouvernorat et un autre dans un village. L'espace privé et essentiellement les foyers ont été témoins de deux cas de suicide et de tentatives de suicide.

4-3 Tranche d'âge des victimes de suicide

Les suicides et les tentatives de suicide au cours du mois d'octobre concernaient principalement des groupes de jeunes et de personnes âgées et consistaient à des tentatives de se brûler, de se pendre, de se jeter ou de prendre des médicaments et des pesticides.

L'âge des auteurs variait entre 20 et 50 ans. L'équipe de travail a enregistré 3 cas de suicide chez des adultes, et a également documenté 5 cas de suicide chez des personnes âgées de 20 à 30 ans et un cas de suicide chez un Tunisien de 40 ans, qui est un ouvrier.

Age	Total
50	3
30	2
	1
20	1
23	1
40	1
Total	9